



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CR COPIL PRAC 10/11/2020

COPIL PRAC 2019 / 2020	
Date – Lieu	10/11/2020 – Visioconférence – 9h30 à 13h30
Présents	Martin GASCUEL – DREAL PACA Jean-Marc SALLES / Anne BRETON – Natura 2000 DREAL PACA Sarah JEANROY – Région PACA Valérie WIOREK – FCEN (Animatrice PNA Chiroptères) Hortense DE LARY DE LATOUR – OFB Michael KARABADJAKIAN – DDTM 06 Quentin AUDOUIT – DDTM 13 Jason BRUNET – DDTM 83 Helene DECAT – DDT 84 Michel BOURRELLY / Philippe SUSINI – CD 13 Sylvie ARENE – CD 83 Carine DUFRESNE – CD 84 Matthieu LASCEVE – Métropole TPM Julie LARGUIER / Nicolas TOMEI – Métropole AMP Jonathan COSTA – CEN PACA Agnès VIVAT – Vesper'Alpes Géraldine KAPFER – Comité scientifique PRAC Jean-Christophe GATTUS – Comité scientifique PRAC Emmanuel COSSON / Fanny MOREAU – GCP
Excusés	Mathieu CLAIR – OFB Lucile GERAY – DDT 04 Claude Henry – DDTM 13 Patrick BAYLE – Comité scientifique PRAC Éric PETIT – Comité scientifique PRAC

Absents	<p>Pascal BLANQUET – DREAL PACA Céline HAYOT – Région PACA Etienne FREJEFOND / Frédérique GERBEAUD-MAULIN – AFB Michel CHARAUD / Jean-Luc JARDIN / Blandine BŒUF – DDT 04 Bénédicte FRIER-MARCIEN / Marc FIQUET – DDT 05 Colette ROBBE – DDTM 06 Frédéric ARCHELAS – DDTM 13 Gildas REYTER / Nathalie COQUELET – DDTM 83 Olivier CROZE – DDT 84 Patrick MATHIEU / Gilles DESJARDINS – CD 04 Christian ROMAN / Isabelle CHOUQUET – CD 05 Marc CASTAGNONE / Jean-Luc MIGLIORE – CD 06 Jean-Philippe MIGNARD / Sauveur AMICO – CD 13 Delphine THIBAUT – CD 83 Stéphanie MARI – CD 84 Marc VERRECCHIA – Métropole AMP Valérie LEBRAS – Métropole NCA Christine MORICE – Métropole TPM Philippe PIERRON / Annick MIEVRE– Agence Eau Corinne DRAGONE – ARPE Marc MAURY – CEN Alexandre HAQUART– Comité scientifique PRAC Yves BAS– Comité scientifique PRAC</p>
Rédaction du compte rendu	Fanny MOREAU – GCP
Date d'envoi au COPIL	__/__/__
Ordre du jour	<p>Ouverture de la séance Bilan PRAC 2019 / 2020 Contexte Bilan technique par fiche-objectif du PRAC Discussion Vision d'ensemble du PRAC 2019 / 2020 Nouvelles menaces Difficultés de gestion Perspectives</p>

Cf. Document présenté : support Power Point de 45 diapositives

I. OUVERTURE DE LA SEANCE

Cf. Diapo 2

▪ Rappels M.GASCUEL, S.JEANROY et V.WIOREK :

Point sur la COVID 19, sur les captures et les activités humaines qui influencent les interactions entre les hommes et les animaux. Tout cela montre bien l'importance de poursuivre les efforts de conservation des chauves-souris.

Le nouveau PNAC a débuté en 2018. A l'heure actuelle il y a un an de retard sur ce qui était prévu en raison de la crise sanitaire.

Le PRAC s'inscrit dans le cadre du PNAC. Depuis 2009, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et la FCEN sont en charge de l'animation de ce dernier au niveau national. Le PRAC est fait sur le même schéma que le PNAC. La DREAL PACA finance ainsi l'animation du plan ainsi que les suivis des gîtes majeurs, via N 2000. Il y a également pleins d'acteurs impliqués et nous devons tous maintenir nos efforts constants. La Région copilote, mais finance également des actions comme par exemple la fiche Petit rhinolophe pour l'ARBE, un catalogue d'opérations de conservation, un projet de RNR, le développement d'actions agro-écologiques et d'autres actions en faveur de la préservation de gîtes. La Région souhaite que les actions soient collectives, il y a certes des difficultés liées au contexte ou au sujet, mais les actions avancent dans le bon sens.

S.JEANROY indique qu'elle est heureuse de voir que ce COPIL rassemble une vingtaine de partenaires.

Précision du lancement d'un nouvel appel à projet « Prendre soin de la biodiversité face au changement climatique ».

Ajouté après la réunion : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/aap-prendre-soin-de-la-biodiversite-face-au-changement-climatique>

II. BILAN PRAC 2019 / 2020

Cf. Diapos 4 à 39

Présentation du bilan sous power point par Fanny Moreau coordinatrice du PRAC.

III. DISCUSSION ET DECISIONS

Cf. Diapos 40 à 44

III.1. VISION D'ENSEMBLE DU PRAC 2019 / 2020

Cf. Diapo 41

III.2. NOUVELLES MENACES

Cf. Diapo 42

Les collectivités souhaitent développer le tourisme et parfois sans plan d'intervention. Les zones concernées correspondent de plus en plus à des endroits où la présence de chauves-souris est

connue. C'est une discussion délicate et difficile. Ces deux dernières années plusieurs sites ont particulièrement été concernés.

S.ARENE précise qu'il ne faut pas oublier les autres menaces comme la mine de Mazaugue où le département est très inquiet sur le devenir du site à cause de l'autorisation d'exploitation d'une carrière. E.COSSON affirme qu'en effet Mazaugue est en danger immédiat d'effondrement. Le CA du GCP a décidé d'aller en justice pour protéger le site. Il ajoute que la mortalité routière est également une menace toujours très importante comme les pesticides et la pollution lumineuse.

M.GASCUEL précise que les chauves-souris ont la chance d'avoir une réglementation forte. A ce titre l'état et les services de l'état peuvent intervenir. Il est sûr que le développement économique est important, mais il est également important de pouvoir faire respecter la réglementation et orienter les acteurs sur des études plus poussées pour préserver les chauves-souris.

E.COSSON ajoute qu'il y a une sorte de vide juridique et d'absence de connaissance qui permettent de se soustraire à la nécessité d'une étude espèce protégée. En effet, pour bien des projets aucune étude d'impact ni d'incidence n'est exigée. M.GASCUEL répond qu'en effet les grandes entreprises n'ont pas le choix, mais la problématique est que toutes ces activités/opérations ne sont pas systématiquement soumises à étude d'impact.

III.3. DIFFICULTES DE GESTION

Cf. Diapo 42

De nombreux sites ont été protégés par les divers acteurs, mais il y a toujours d'importants problèmes de protection et de gestions de ces sites. En effet, un besoin de surveillance et de gestion sur le long terme se fait cruellement sentir.

J.BRUNET demande s'il ne sera pas possible d'avoir accès aux données « gîtes » afin d'avoir une vision plus claire, car ils sont en aveugle sur la question.

M.GASCUEL répond qu'en effet c'est une vraie problématique qui pose question sur la sensibilité des données sur « ce que l'on diffuse à qui et comment ». Mais la donnée est présente en DREAL et les DDT peuvent s'adresser à elle pour avoir l'information.

J-M.SALLES ajoute que nous sommes effectivement dans une période charnière. Les suivis des gîtes majeurs se font depuis 2015 et pour le moment les données de suivis ne sont pas diffusées. Par contre, il est demandé aux animateurs N 2000 de connaître les gîtes majeurs de leur territoire. E.COSSON ajoute également que tous les parcs régionaux et nationaux, animateurs Natura et d'autres collectivités (SMAVD, etc.) ont la situation exacte de tous les gîtes majeurs de leur territoire du fait des nombreux rapports qu'ils ont reçus, des synthèses qui leur sont fournies dans le cadre des PACT (Plan d'action chiroptères de territoires) engagés depuis plusieurs années par le GCP ou de leurs propres bases de données. Il a été proposé à des DDT et à la DREAL que des couches SIG départementales de continuité écologique interprétées puissent fournir également à l'Etat des éléments supplémentaires précieux. Ceux-ci intégreront les gîtes, des rayons d'actions pour chaque espèce et des habitats clefs.

A l'aube de la définition du principe de diffusion de la donnée sensible en Paca et en tenant compte des propositions au niveau SINP, la question de la diffusion des gîtes majeurs reste à résoudre.

Par défaut, le consensus avec le gestionnaire SILENE est que les gîtes sont considérés comme des données sensibles à diffusion restreinte.

S.JEANROY précise que la base de données SILENE migre vers Géonature.

NDLR : Le GCP travaille actuellement sur une nouvelle base de données dbchiro utilisés par plusieurs régions et la SFPEM pour son observatoire national des mammifères. Le MNHN utilisera

également cette base pour le fichier national des captures de chiroptères. Dbchiros utilisera également les outils Geonature. Il est prévu une ouverture à la saisie en 2021.

III.4. PERSPECTIVES

Cf. Diapos 43 à 44

▪ **Quels sont les objectifs de protection de sites ?**

Cf. Diapo 43

NDLR : Les objectifs actuels de conservation du PRAC portent essentiellement sur la protection des gîtes :

1. La protection des gîtes majeurs.
2. La restauration des éco-complexes désertés (essentiellement au sud de la région, réseaux de cavités à chauves-souris).
3. La protection des gîtes liée aux espèces prioritaires.

Aujourd'hui les besoins restent considérables pour mener à bien ces objectifs en Paca avec tous les partenaires.

V.WIOREK précise que plus de 3,5 millions ont été proposés, dans le cadre du plan de relance économique au niveau national, dans des projets d'investissement (PNA et les PRA), dont notamment pour la fermeture de gîtes et la pose massive de nichoirs dans les bâtiments.

M.GASCUEL ajoute qu'il n'y a pas de nouvelle récente concernant le plan de relance. Une enveloppe de plusieurs milliers d'euros est prévue pour la restauration écologique. Il y aura sûrement une enveloppe DREAL avec un appel à projet.

E.COSSON expose que le PRAC souhaite avoir une vision partagée avec les partenaires territoriaux sur les priorités d'actions de conservations. Dans un premier temps la liste des actions prioritaires se fera avec la Région et la DREAL puis elle sera partagée et éventuellement affinée avec les partenaires. C'est l'action « Catalogue des actions de conservation de Paca » validé par le COPIL en 2017 et mise en œuvre pour la première fois début 2021. Ce catalogue sera un outil de priorisation régionale et de précadrage des mesures et besoins de conservation (travaux, APB, APHN, RN, etc.).

▪ **Perspectives de gouvernance du PRAC**

Cf. Diapo 44

NDLR : *Rappels - le PRAC s'organise autour d'un COPIL de financeurs mettant en perspectives les orientations du PNA, de la DREAL, Région, Départements notamment (voir liste des membres du COPIL dans le document de Stratégie PRAC 2018-2025), puis d'un COTECH de partenaires acteurs de la conservation et de groupes de travail thématique dont les thèmes sont discutés et choisis chaque année sur la base de l'enquête menée par le PRAC en 2018.*

➤ **Quelle thématique pour un groupe de travail (GT) ?**

Proposition d'une thématique sur la pollution lumineuse qui se trouve en 4^{ème} position, après le Murin de Bechstein et l'agroécologie, dans la liste des thématiques de groupe de travail de l'enquête réalisée pour le PRAC en 2018.

Le GT sur l'agroécologie peut être récurrent sur plusieurs années, mais pas celui sur le Murin de Bechstein. La pollution lumineuse peut donc être le GT suivant.

V.WIOREK précise qu'un atelier a été fait en 2019 sur la Trame noire avec un BE. Les résultats sont encore confidentiels. On constate également qu'un bon nombre de services techniques et d'agglomérations ne savent pas vers qui se tourner sur cette thématique.

E.COSSON ajoute qu'il est important de mutualiser avec d'autres structures, car c'est un sujet complexe. Le CEREMA est en pointe actuellement.

<https://www.cerema.fr/fr/mots-cles/pollution-lumineuse>

S.JEANROY ajoute que les PNR sont sensibilisés à ce sujet. Certains Parcs intègrent la Trame noire dans leur révision de charte et mènent des actions.

Il y a également un autre outil via l'ARBE : « Territoire engagés pour la nature ». Une Réunion a eu lieu la semaine dernière qui a réuni 27 partenaires.

<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/provence-alpes-cote-d-azur>

J-M.SALLES précise également que la CCAA est aussi engagée ainsi que le Parc du Mercantour qui mène des expertises sur la Trame noire : projet RICE.

<http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-actions/connaitre-et-protger/reserve-internationale-de-ciel-etoile-alpes-azur-mercantour>

La pollution lumineuse est validée comme prochain GT pour l'année 2022.

➤ Quelle date pour le prochain COTECH ?

La formule de celui de 2019 avait bien fonctionné.

M.GASCUEL indique qu'il serait bien d'en faire un tous les 2 – 3 ans, donc d'en faire un soit pour 2021 soit pour 2022 sous le format d'une journée.

G.KAPFER précise qu'une demi-journée est un peu trop courte et qu'il vaut mieux partir sur le format d'une journée.

A.VIVAT valide également le format d'une journée.

J-C.GATTUS ajoute que le besoin d'échanges entre acteurs, notamment de terrain, est très fort. Aussi la tenue d'un COTECH (ouvert) semble indispensable.

S.JEANROY ajoute que l'on peut en prévoir un pour l'automne 2021 et si c'est nécessaire le reporter à 2022.

NDLR : Le COTECH 2019 a été largement ouvert à tous les acteurs du PRAC qui ont été invités à présenter des actions. La question d'un plus grand nombre de personnes au COTECH sera rediscutée en 2021 en fonction des contraintes COVID à venir (dimension de salle, mise en place de visio notamment). Pour les aspects visite de terrain, le format GT serait plus approprié et plus centré sur une thématique. Il a été conçu pour cela au regard de cette demande déjà formulée par les partenaires du PRAC en 2018. La Coordination PRAC ne pouvant répondre à toutes les sollicitations annuelles ou tous les besoins de structures, chaque acteur régional de la conservation des chauves-souris peut tout à fait organiser un GT sur la thématique de son choix en associant la coordination du PRAC. Un GT forêt régionale prévu au PNA pourrait être organisé sous l'égide du PNA via l'ONF porteur de la fiche nationale forêt du PNA et en partenariat avec la coordination du PRAC (GT déjà prévu par le PNA et l'ONF en 2018, mais reporté à une date non déterminée). En 2018, 12 régions sur 24 l'ont organisé.

Il est validé que le prochain COTECH aura lieu à l'automne 2021 ou sera reporté au printemps 2022. Il se fera sous le même format que le précédent, sur une journée entière.

Question du report de l'IUCN : M.BOURRELLY précise qu'il est reporté plutôt pour septembre 2021.

J-M.SALLES ajoute que 2020 correspond à la fin d'une décennie et qu'il serait important de faire un état des lieux de l'état des chauves-souris en PACA. Cela peut se faire sous la forme d'un baromètre. Il serait également important de communiquer auprès du grand public et des financeurs (dans les grandes et petites instances).

E.COSSON confirme cet enjeu et ajoute que pour toucher les grandes instances il serait important d'avoir une approche plus globale avec les structures nationales.

V.WIOREK valide également ce constat et ajoute qu'une vision nationale est nécessaire. La SFPEM a d'ailleurs pour objectif de réaliser un atlas des Chiroptères de France : http://www.observatoire-mammiferes.fr/atlas/portail_chiro. Malheureusement, les moyens financiers manquent.

P.SUSINI ajoute que le livret des Chiroptères des Bouches-du-Rhône peut participer à cet effort de connaissance.

E.COSSON répond qu'en attendant la région SUD peut se lancer dans cet objectif et que des régions sont déjà bien avancées sur le sujet. Il propose la stratégie suivante : attendre le bilan des gîtes majeurs afin de savoir quelle stratégie suivre. Le GCP envisage avec la DREAL de réaliser un bilan sur certains gîtes clefs avec de longs suivis (2 à 3 décennies). C'est un prochain chantier à construire.

J-M.SALLES précise qu'il pourrait être bien de travailler avec le MNHN.

NDLR : Ce serait notamment le cas pour le « baromètre régional des populations de chiroptères ». Actuellement le MNHN a un outil scientifique d'évaluation des tendances pour les suivis hivernaux uniquement (scripts R). En Paca il existe peu de sites hivernaux représentatifs. Ce travail a déjà été mené en Paca par le GCP en 2016 et seuls 2 sites hivernaux donnent des tendances fiables. Il faudra travailler autrement sur ce sujet et peut-être en rester à des statistiques descriptives plus simples et à leurs interprétations. Ce serait déjà une base.

Il est validé d'attendre le bilan des gîtes majeurs afin de définir une stratégie de communication régionale pour ensuite contribuer à une communication nationale.

➤ **Documents du PRAC à produire, où en sommes-nous ?**

Le document de Stratégie PRAC liste des objectifs de documents thématiques à produire (p79).

Falaises : Lancement d'une alerte sur le fait qu'il y a des sites en falaises riches pour les chauves-souris qui sont détruits ou en train d'être détruits (il n'y a pas toujours d'étude d'impacts ou d'incidences, ni de référentiel méthodologique et peu de compétences). Ce sujet va devenir important d'ici deux ans.

NDLR : Le PN des Calanques et le GCP sont sur le sujet ainsi que l'ONF à Toulon ou encore la DREAL et le GCP dans le 06 sur diverses opérations. C'est un sujet très difficile. On constate que les missions de MO pour des inventaires chiroptères - avant impacts sur des falaises à équiper pour sécurité ou en développement touristique pour escalade (Parc du Ventoux à Ville-sur-Auzon, gestionnaires routiers, etc.) - restent très insuffisantes en termes de connaissances, de méthode, voir de compétences et ne peuvent donc produire une évaluation réelle et fiable des enjeux avant aménagements. Le Programme bénévole Altichiro s'intéresse aussi au sujet des falaises.

<https://altichiomontagne.wixsite.com/projet/presentation>

<https://altichiomontagne.wixsite.com/projet/documents>

V.WIOREK précise que la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a commencé à travailler sur le sujet. Ce sera un premier test qui sera ensuite à décliner sur les autres régions. Elle pense qu'il faut développer ces sujets en COTECH.

J-M.SALLES propose de renforcer le retour d'expérience sur les falaises avant de lancer un guide et J-C.GATTUS suggère de prendre cette décision lors du prochain COTECH afin de pouvoir élargir la question.

A.VIVAT valide l'augmentation des échanges, retours d'expériences, ateliers etc. avec l'ensemble des partenaires PRAC pour monter des projets communs.

NDLR : la coordination du PRAC trouve ses limites en termes de capacité à organiser de multiples actions simultanément. Il est ainsi tout à fait possible que des partenaires aident et organisent dans le cadre du PRAC des GT thématiques pour échanger sur un thème jugé important par le partenaire. Ceci pourra être l'objet d'un échange en COTECH à minima. La Coordination PRAC reste ouverte à toutes propositions.

La question des documents à produire (falaise, fonctionnalité et continuités, gestion d'habitats bâtis, pratiques agricoles, etc.) sera abordée lors du prochain COTECH.

IV. CONCLUSION

Remerciements pour cet aperçu complet et les discussions sur les perspectives.

Merci à tous.